



Doc. 14229
23 janvier 2017

Attaques contre les journalistes et la liberté des médias en Europe

Amendement¹ n° 7

Dans le projet de résolution, au paragraphe 10.3, remplacer les mots «indépendamment de leur position politique vis-à-vis du gouvernement» par les mots suivants:

«selon la réglementation en vigueur en Hongrie relative aux marchés publics, qui devrait être conservée».

Déposé par:

TILKI Attila, Hongrie, PPE/DC
GROZDANOVA Dzhema, Bulgarie, PPE/DC
KORODI Attila, Roumanie, PPE/DC
OBRADOVIĆ Žarko, Serbie, SOC
PALIHOVICI Liliana, République de Moldova, PPE/DC
SEYIDOV Samad, Azerbaïdjan, CE

1. 2017 - Première partie de session

